



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité de l'énergie durable****Groupe d'experts de la gestion des ressources****Quinzième session**

Genève, 22-26 avril 2024

**Rapport du Groupe d'experts de la gestion des ressources****I. Introduction**

1. La quinzième session du Groupe d'experts de la gestion des ressources s'est tenue du 22 au 26 avril 2024.
2. Le présent rapport résume les discussions du Groupe d'experts de la gestion des ressources à cette occasion. Les documents et les exposés de la session peuvent être consultés sur le site Web de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE)<sup>1</sup>.

**II. Participation**

3. La session a réuni plus de 300 experts, dont des experts des États membres ci-après de la CEE : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Belgique, Canada, Chypre, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Türkiye et Ukraine.
4. Des représentants de l'Union européenne ont participé à la session.
5. En vertu de l'article 11 du mandat de la CEE, des experts des pays ci-après ont participé à la session : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Bénin, Cameroun, Chine, Iran (République islamique d'), Liban, Mexique, Mongolie, Mozambique, Namibie, Nigéria, Ouganda, Pakistan et Zambie.
6. Des représentants de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie occidentale (CESAO), de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont participé à la session. Des représentants de la Commission européenne (CE), appartenant à la Direction générale du marché intérieur, de l'industrie, de l'entrepreneuriat et des PME (D.G. GROW) et au Centre commun de recherche (CCR) ont participé à la session.

---

<sup>1</sup> <https://unece.org/info/Sustainable-Energy/UNFC-and-Resource-Management/events/384762>.



Un représentant du Centre africain de développement minier (AMDC) et un représentant de la Commission africaine de l'énergie (AFREC) y ont également participé.

7. Des représentants d'organisations internationales ou intergouvernementales, du secteur financier, d'organisations non gouvernementales, de la société civile, de sociétés et d'associations professionnelles, du monde universitaire et du secteur privé, et des experts indépendants étaient également présents.

### **III. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* Ordre du jour provisoire annoté de la quinzième session  
(ECE/ENERGY/GE.3/2024/1)

8. Le Groupe d'experts a adopté l'ordre du jour provisoire annoté de sa quinzième session (ECE/ENERGY/GE.3/2024/1).

### **IV. Allocution d'ouverture : Repenser la gestion des ressources – en s'appropriant les défis et en tirant parti des possibilités et des solutions innovantes (Point 2 de l'ordre du jour)**

9. Dans son allocution d'ouverture, la Secrétaire exécutive de la CEE a dit que l'avenir de la gestion des ressources était ancré dans l'innovation et des pratiques responsables. Elle a souligné l'importance critique de minéraux comme le lithium, le nickel et le cobalt pour l'avancée des technologies bas carbone ainsi que l'impact transformateur des principes de l'économie circulaire sur la production de ressources. La Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (CCNU) et le Système de gestion des ressources des Nations Unies (le Système de gestion des ressources) avaient été accueillis favorablement en tant qu'outils destinés à servir de boussole au développement durable en préconisant des normes harmonisées à l'appui d'une prise de décisions éclairée. La Secrétaire exécutive a insisté sur l'intérêt d'une prise en considération de la gouvernance environnementale et sociale dans les stratégies d'entreprise et sur le poids économique de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. En conclusion elle a appelé à promouvoir ces outils à l'échelon mondial afin de parvenir à une gestion pérenne des ressources.

10. Le Groupe d'experts a constaté que la CCNU et le Système de gestion des ressources avaient un rôle clef à jouer dans la réponse aux défis contemporains de la gestion des ressources. Les discussions ont fait ressortir que des solutions innovantes et une collaboration internationale et intergénérationnelle s'imposaient pour favoriser la bonne intégration de ces outils dans les politiques nationales, les politiques des entreprises et les politiques d'allocation des capitaux<sup>2</sup> (par les prêteurs, les investisseurs, les États au moyen du système fiscal, etc. ). Il a été recommandé aux parties prenantes de s'attacher activement à déployer ces deux outils afin d'en exploiter l'apport potentiel au développement durable et à l'atténuation des effets du changement climatique et, par là-même, à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

---

<sup>2</sup> Le terme « allocateur de capitaux » est expliqué dans l'annexe III du document « Informed Dialogue and Decisions for Sustainable Development - Adoption of the United Nations Framework Classification for Resources » (ECE/ENERGY/GE.3/2024/10).

## **V. Séminaire et ateliers : La Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources en tant que catalyseurs de la transformation de la gestion des matières premières dans la région de la Commission économique pour l'Europe et au-delà (22 et 23 avril 2024) (Point 3 de l'ordre du jour)**

11. Le séminaire, les ateliers et le cours de brève durée ont permis d'examiner en profondeur en quoi la CCNU et le Système de gestion des ressources sont porteurs de transformations pouvant révolutionner la gestion des matières premières dans la région de la CEE et au-delà. Les exposés et les discussions ont porté en particulier sur la prise en considération de la CCNU dans le Règlement de l'Union européenne relatif aux matières premières critiques et sur ses incidences en termes de formation et de renforcement des capacités. Ces manifestations ont facilité l'échanges de vues sur l'adoption et l'application concrète de ces deux outils porteurs d'innovation et de réponses robustes aux défis à relever pour assurer une gestion durable des ressources. Des participants de divers horizons ont procédé à d'instructifs échanges de vues ouvrant la voie à une coopération internationale et à des avancées communes vers la réalisation des ODD. La tenue du cours de brève durée sur le thème « Le Système de gestion des ressources des Nations Unies : Façonner l'avenir de la gestion des ressources » a permis aux participants d'en tirer de riches enseignements additionnels.

12. Le Groupe d'experts a constaté que le séminaire et les ateliers avaient confirmé le potentiel de transformation dont la CCNU et le Système de gestion des ressources étaient porteurs pour la gestion des matières premières dans la région de la CEE et au-delà. Les échanges de données d'expériences et d'idées avaient mis en lumière l'adaptabilité de ces outils aux divers secteurs de ressources. Le Groupe d'experts a pris note du fait que la CCNU et le Système de gestion des ressources étaient adoptés par un nombre croissant d'acteurs dans la région de la CEE et au-delà, ainsi que des initiatives ayant pour but d'en soutenir le déploiement aux niveaux régional et mondial. Ces initiatives visaient notamment, au besoin, à promouvoir la collaboration, à développer ces deux outils, à faciliter l'échange de connaissances et à garantir supervision et assistance pour faciliter la mise à disposition de ces deux outils de l'ONU en vue d'optimiser la gestion des ressources et d'assurer ainsi un développement durable.

13. Le Groupe d'experts a noté que des propositions de modèles avaient été élaborées afin de soutenir l'application de la CCNU en aidant à répondre aux besoins en ce qui concerne les prescriptions relatives aux spécifications des données pour les projets stratégiques, les programmes nationaux d'exploration, la surveillance des risques et les projets de recyclage. Il a été souligné que les propositions de modèles ne devaient pas surcharger les praticiens et devaient rester conviviales et orientées vers l'utilisateur.

## **VI. L'énergie au service de la durabilité : Priorités du Comité de l'énergie durable et questions relatives à la gestion des ressources (point 4 de l'ordre du jour)**

14. Le secrétariat a fait le point des activités récentes du Comité de l'énergie durable, en insistant sur les décisions ayant un lien avec les travaux du Groupe d'experts. Parmi les points saillants figuraient la Plateforme sur les systèmes énergétiques résilients et l'approbation par la CEE du projet de décision à soumettre au Conseil économique et social des Nations Unies relatif à l'application à l'échelle mondiale des principes et prescriptions du Système de gestion des ressources. Les progrès accomplis dans l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à des projets relatifs à l'hydrogène ont été exposés, de même que les résultats de la vingt-huitième conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28) et leurs incidences sur les travaux du Groupe d'experts. Les préparatifs de la trente-troisième session du Comité (Genève, 18-20 septembre

2024) ont été exposés en insistant sur les possibilités s’offrant au Groupe d’experts de contribuer à la mise en œuvre des priorités du Comité.

15. Le Groupe d’experts a indiqué que les activités et décisions récentes du Comité de l’énergie durable étaient cruciales pour faire avancer les efforts de durabilité au niveau mondial. L’approbation par le Conseil économique et social des principes et prescriptions du Système de gestion des ressources et la proposition faite de l’appliquer aux projets relatifs à l’hydrogène constituaient des avancées marquantes vers l’adoption d’une approche unifiée de la gestion des ressources. La plateforme sur les systèmes énergétiques résilients confortait l’adhésion à une transition énergétique durable. Les résultats de la COP28 faisaient d’autant plus ressortir la nécessité de telles initiatives.

16. Le Groupe d’experts a constaté que les progrès accomplis par le Comité de l’énergie durable allaient dans le sens des objectifs plus larges du Programme de développement durable à l’horizon 2030. Les décisions prises pouvaient influencer notablement sur la gestion durable des ressources et le paysage énergétique mondial. Le Groupe d’experts a recommandé de continuer à soutenir ces programmes et de contribuer activement à la prochaine session du Comité, pour faire en sorte que la gestion durable de l’énergie et des ressources demeure au premier plan de l’action du Comité.

17. Le Groupe d’experts a accueilli avec satisfaction la résolution 2023/20 du Conseil économique et social dans laquelle celui-ci demandait que soit renforcé l’appui que le secrétariat de la CEE apportait aux États membres pour les aider à se doter de systèmes énergétiques résilients et à moderniser leurs systèmes de gestion des ressources. Le Groupe d’experts a aussi accueilli avec satisfaction la création d’un poste P-4 de spécialiste des affaires économiques à la Division de l’énergie durable, approuvée le 22 décembre par l’Assemblée générale (résolution 78/253) et à financer en tant qu’emploi temporaire. Le titulaire de ce poste était appelé à appuyer la mise en place de systèmes énergétiques résilients et la modernisation des systèmes de gestion des ressources. Le Groupe d’experts a noté que les deux résolutions précitées traduisaient une reconnaissance forte par les États Membres de l’ONU de la valeur du travail et des résultats du Groupe d’experts. Ce nouveau poste P-4 était gelé à cause de la crise actuelle de liquidités. Le Groupe d’experts a indiqué que ce gel aurait des incidences sur ses résultats, en particulier la non-parution d’une publication prévue sur des études de cas relatives à la CCNU et au Système de gestion des ressources et la suppression d’un des ateliers prévus sur la CCNU et le Système.

## **VII. Les minéraux au service de la transition énergétique : Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable (Point 5 de l’ordre du jour)**

18. La séance sur les minéraux au service de la transition énergétique a été dirigée par le Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable de l’ONU, créé en 2022 et chargé de coordonner les activités relatives aux industries extractives menées dans le système des Nations Unies et au-delà et de les intégrer à l’échelle de ce système. Le Groupe de travail est un pôle majeur de connaissances ayant pour mandat de diffuser les meilleures pratiques, de dispenser des conseils sur les politiques et de faciliter la transposition à plus grande échelle des initiatives réussies. Codirigé par les Commissions économiques régionales de l’ONU, le PNUD et le PNUE, le Groupe de travail collabore étroitement avec le Groupe d’experts, qui s’emploie à développer et promouvoir la CCNU et le Système de gestion des ressources en tant qu’outils de gestion durable. La séance a bénéficié de la participation de représentants du PNUE, de la CESAP, de la CEE, de la CESAO et de la CNUCED ; elle a porté sur les possibilités à exploiter et sur les défis à relever dans les industries extractives, en lien notamment avec les matières premières critiques pour la transition énergétique et le passage à l’économie circulaire, ainsi que sur des initiatives comme la boîte à outils sur les minéraux critiques pour la transition énergétique et le cadre pour une transition juste.

19. Des informations actualisées ont été fournies au sujet du Groupe du Secrétaire général de l'ONU sur les minéraux critiques pour la transition énergétique, dont la création avait été annoncée à la COP28.

20. Le Groupe d'experts a constaté que le Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable de l'ONU était un organe central de coordination qui s'employait à intégrer les activités relatives aux industries extractives menées au sein du système des Nations Unies et au-delà. Le Groupe de travail et le pôle de connaissances qu'il avait créé pour fournir des conseils sur les politiques et une assistance technique étaient cruciaux pour diffuser les bonnes pratiques et reproduire à plus grande échelle les initiatives réussies. Le Groupe d'experts, acteur clef du fait qu'il développait et promouvait la CCNU et le Système de gestion des ressources, a constaté l'apport majeur de ces outils à la gestion durable des ressources.

21. Le Groupe d'experts a estimé nécessaire de renforcer sa collaboration avec le Groupe de travail pour assurer l'adoption effective de la CCNU et du Système de gestion des ressources par les entreprises du secteur extractif. Le Groupe d'experts a noté qu'il était important de disposer d'un cadre robuste relatif à la transparence et à la traçabilité pour gérer l'approvisionnement en matières premières critiques pour la transition énergétique et le passage à l'économie circulaire. Le Groupe d'experts a constaté que la boîte à outils sur les minéraux critiques pour la transition énergétique, le pôle de connaissances et le cadre pour une transition juste étaient tous des produits du Groupe de travail et autant d'apports précieux aux efforts visant à répondre à la demande de minéraux, à diffuser les meilleures pratiques et à assurer dans l'équité le passage à des pratiques durables.

## **VIII. Gestion responsable des ressources : Développement et déploiement du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources (Point 6 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* Optimiser la gestion des matières premières critiques : étude de cas sur l'application du Système des Nations Unies pour la gestion des ressources par les autorités régionales de la Cornouailles (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (ECE/ENERGY/GE.3/2024/6)

22. Les discussions ont permis d'examiner en profondeur le cadre global conçu pour soutenir la gestion durable des ressources et la réalisation des ODD. La session a permis d'éclairer les principales composantes du Système de gestion des ressources, à savoir ses principes, ses prescriptions, ses indicateurs et ses outils. L'intérêt d'élaborer des documents et modules complémentaires relatifs aux aspects opérationnels a été discuté, de même que l'introduction dans le Système de gestion des ressources d'applications novatrices des technologies de la chaîne de blocs et de l'intelligence artificielle. Le Groupe de travail de la réalisation des ODD teste en parallèle concrètement le recours à des utilitaires à code source ouvert reposant sur les technologies de la chaîne de blocs et de l'intelligence artificielle pour suivre les flux de ressources dans le Système de gestion des ressources et pour suivre et repenser la chaîne de valeur sous l'angle du passage à l'économie circulaire. Cette démarche consiste à appliquer la conception du système élaboré par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) et les équipes de développement du Protocole de transparence des Nations Unies, où siègent des membres du Groupe de travail de la réalisation des ODD, en particulier pour les fonctions maîtresse de la technologie de la chaîne de blocs, dont le passeport de produit, la traçabilité des produits et des événements de la chaîne d'approvisionnement, l'intégration des parties prenantes à la chaîne d'approvisionnement dans des contrats intelligents et la vérification des preuves dans un cadre d'interopérabilité transparent.

23. Au cours de la session, le Conseiller principal en stratégie du Bureau du Cabinet du Royaume-Uni a présenté le concept de système d'information sur les marchés des minéraux critiques et a exposé en détail l'objectif de ce projet pilote, à savoir améliorer l'information sur les marchés des minéraux critiques en employant diverses méthodes innovantes. Le Groupe d'experts a entendu un exposé détaillé sur la proposition de coopération avec

l'Organisation internationale de normalisation (ISO) dans le cadre de son Comité technique 348 sur les matières premières durables.

24. Le Groupe d'experts a discuté de l'importance de la traçabilité et de la diffusion des conclusions d'audit s'agissant des matières premières critiques. Un représentant de la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE a exposé les initiatives et les progrès dans ce domaine, en insistant sur les travaux et les résultats du CEFACT-ONU.

25. Le Groupe d'experts a discuté du déploiement du Système de gestion des ressources, en se concentrant sur l'élaboration d'études de cas et de projets pilotes.

26. Le Groupe d'experts a mis en relief la portée mondiale du Système de gestion des ressources et son alignement sur les ODD. Il a été constaté que l'intégration de technologies comme la chaîne de blocs et l'intelligence artificielle constituait une avancée majeure vers la modernisation des pratiques dans le domaine de la gestion des ressources.

27. Le Groupe d'experts a pris note de la proposition du Royaume-Uni concernant un système expérimental d'information sur les marchés des minéraux critiques et a estimé qu'il pourrait améliorer la transparence et la stabilité de ces marchés.

28. Le Groupe d'experts a pris note de l'élaboration en cours d'une nouvelle norme ISO sur les matières premières durables. Il a recommandé d'assurer la liaison avec l'ISO pour préserver la pertinence et l'efficacité du Système de gestion des ressources.

29. Le Groupe d'experts a constaté que le déploiement du Système de gestion des ressources revêtait une importance stratégique dans l'optique d'une gestion plus durable des matières premières critiques. L'étude de cas sur l'application du Système de gestion des ressources aux matières premières critiques au Royaume-Uni (ECE/ENERGY/GE.3/2024/6) avait apporté de précieuses indications sur les avantages et les difficultés concrètes de l'application infranationale du Système de gestion des ressources. Le Groupe d'experts a recommandé que l'étude de cas soit téléchargée sur le site Web de la CEE et largement diffusée. Le Groupe d'experts a recommandé que soient élaborées d'autres études de cas et projets pilotes en vue d'étudier plus avant les capacités du Système de gestion des ressources.

30. Le Groupe d'experts a indiqué que les travaux que le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques consacrait à la traçabilité et à la diffusion de conclusions d'audit étaient jugés essentiels à la réalisation de ces deux objectifs. Le Groupe d'experts a recommandé une collaboration active avec le Centre dans ce domaine en vue d'améliorer la traçabilité et l'auditabilité des processus de gestion des ressources.

## **IX. Appui à la prise de décisions : Développement et application de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (Point 7 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* Document-relais entre le modèle du Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards et la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/5)

Development of the draft Supplemental Specifications for the Application of the United Nations Framework Classification for Resources to Groundwater Resources – Inclusion of the Public Consultation Feedback (ECE/ENERGY/GE.3/2024/7)

Development of the draft Supplemental Specifications for the Application of the United Nations Framework Classification for Resources to Groundwater Resources – Inclusion of the Public Consultation Feedback (ECE/ENERGY/GE.3/2024/9)

Informed Dialogue and Decisions for Sustainable Development – Adoption of the United Nations Framework Classification for Resources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/10)

Task Force report and recommendations on the use of the G axis of the United Nations Framework Classification for Resources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/11)

Classifying the production of lithium, caesium and tantalum from the Tanco Mine, Manitoba, Canada, according to the United Nations Framework Classification for Resources – A Case Study (ECE/ENERGY/GE.3/2024/12)

31. Le Coprésident du Groupe consultatif technique sur les progrès accomplis et les défis à surmonter dans l'application de la CCNU a fourni des informations actualisées au Groupe d'experts. Il a exposé les activités menées par le Groupe consultatif technique et les groupes de travail du Groupe d'experts, ainsi que les possibilités et la feuille de route pour l'application de la CCNU, en insistant sur le rôle majeur de la CCNU dans la réalisation des ODD. Les discussions consécutives ont été axées sur l'avancement des travaux relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources depuis la quatorzième session du Groupe d'experts, en 2023, l'accent étant mis sur les tests rigoureux, l'examen et l'actualisation périodique, garants de la pertinence et de l'applicabilité de la CCNU.

32. Le Groupe d'experts s'est félicité du travail que le Groupe consultatif technique effectuait pour coordonner et appuyer les activités de ses groupes de travail sectoriels.

## **a) Accélération de l'adoption de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources**

### **i) Accélérer l'appui à la prise de décisions en éliminant les obstacles à l'adoption**

33. Le Président du Groupe chargé de promouvoir l'adoption de la CCNU a exposé en détail au Groupe d'experts les efforts déployés pour surmonter les obstacles au déploiement et à l'utilisation de la CCNU et du Système de gestion des ressources. La session s'est penchée sur les moyens de faire mieux connaître la CCNU et d'en favoriser l'acceptation et l'adoption par les différentes parties prenantes, notamment les pouvoirs publics, les entreprises, les investisseurs et les organisations internationales. Les discussions ont porté sur les obstacles communs à l'adoption de la CCNU mis en évidence, la formulation de stratégies pour les surmonter et l'éventuelle prorogation du mandat du Groupe chargé de promouvoir l'adoption de la CCNU. Le Groupe d'experts a discuté des aspects commerciaux et de l'information financière, y compris les activités des régulateurs financiers et d'autres acteurs. Au cours de la discussion sur les compétences en matière de gestion des ressources, une équipe d'experts a exposé divers aspects des prescriptions de la CCNU dans ce domaine.

34. Le président du Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux a présenté les activités et les conclusions relatives à ces aspects. Le président de l'Équipe spéciale de l'axe G a fait un point complet sur les travaux qu'elle mène pour mieux préciser l'utilisation des catégories de l'axe G dans différents secteurs de ressources.

35. Les exposés et les discussions ont mis en lumière les travaux relatifs aux femmes, au genre, à la diversité et à l'inclusion dans la gestion des ressources. Un exposé a été consacré à la protection des droits humains, en particulier des peuples autochtones, dans la conduite de la gestion des ressources, à l'importance à y attacher et aux difficultés qu'elle soulevait.

36. Plusieurs exposés et débats ont mis en relief les travaux du Groupe de jeunes pour la gestion des ressources et les retombées de ses activités. Le Groupe d'experts a été informé du lancement, à sa quinzième session, d'un guide à l'appui des activités intergénérationnelles dans le domaine de la gestion des ressources, en particulier des minéraux critiques pour la transition vers une énergie durable, une publication de la CEE qu'avait élaborée le Groupe de jeunes pour la gestion des ressources.

37. Le Groupe d'experts a constaté avec satisfaction que le Groupe chargé de promouvoir l'adoption de la CCNU s'employait à recenser les obstacles au déploiement et à l'utilisation généralisés de la CCNU et du Système de gestion des ressources et à définir les moyens de les surmonter. Dans le document sur l'adoption de la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources et sa contribution à un dialogue et à des décisions éclairés sur le

développement durable (ECE/ENERGY/GE.3/2024/10), il était souligné que l'adoption accélérée de la CCNU pouvait grandement concourir à faciliter un dialogue et à la prise de décisions éclairées sur la gestion durable des ressources. Le Groupe d'experts a jugé très utile de poursuivre le développement de la CCNU en tant que plateforme de gestion fournissant des informations permettant d'éclairer le dialogue et la prise de décisions en vue d'une gestion durable des ressources, conformément aux principes du Système de gestion des ressources.

38. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction que le Groupe chargé de promouvoir l'adoption de la CCNU avait recensé huit possibilités d'accélérer cette adoption et avait formulé des recommandations à cet effet, à savoir : communiquer sur la finalité de la CCNU ; ajouter des paramètres importants ; tisser des alliances avec les organismes de normalisation ; soutenir les cas d'utilisation stratégiques et les champions de l'adoption ; créer une capacité mondiale d'appui à l'adoption de la CCNU ; actualiser et/ou finaliser les spécifications de la CCNU ; faciliter l'informatisation. Le document indiquait aussi comment chacune de ces recommandations pourrait être mise en œuvre, par qui et quand. L'adoption accélérée de la CCNU à l'appui de la prise de décisions avait pour principaux bénéficiaires les groupes suivants de parties prenantes : les entités des États Membres en charge de la gouvernance et de la gestion des ressources ; les centres d'excellence internationaux pour la gestion durable des ressources ; les entreprises concernées ; les allocateurs de capitaux ; le grand public. Le Groupe d'experts a constaté que l'introduction accélérée de la CCNU et du Système de gestion des ressources était essentielle pour soutenir la réalisation des ODD et le respect de l'Accord de Paris et a demandé au Bureau d'engager une réflexion sur la mise en œuvre de ces recommandations. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau de lui rendre compte à sa seizième session des progrès accomplis concernant l'accélération.

#### ii) Aspects commerciaux et information financière

39. Le Groupe d'experts a pris note des travaux du Groupe de travail des applications commerciales relatifs aux aspects commerciaux et à l'information financière. Il a recommandé de poursuivre la collaboration avec les régulateurs financiers pour assurer l'intégration effective des cadres la CCNU et du Système de gestion des ressources dans les pratiques en matière d'information financière. Le Groupe d'experts a recommandé d'engager une réflexion sur l'élaboration de documents d'orientation supplémentaires destinés à faciliter l'introduction de ces cadres dans le secteur du commerce et de la finance en vue d'accroître la transparence et la fiabilité de l'information dans ce secteur. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau d'étudier la possibilité d'intégrer les activités du Groupe de travail des applications commerciales avec les activités commerciales liées à la durabilité requises pour appliquer les recommandations du Groupe chargé de promouvoir l'adoption de la CCNU.

#### iii) Compétences en matière de gestion des ressources

40. Le Groupe d'experts a pris note des initiatives prises par le Groupe de travail des compétences en vue d'affiner les modèles globaux de compétences et d'élaborer des études de cas sur l'utilisation spécifiques à chaque rôle. Il a recommandé de poursuivre la collaboration pour aligner les compétences sur les fonctions de gestion des ressources et de continuer à élaborer des cadres de compétences pour appuyer la gestion durable des ressources. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe de travail des compétences d'élaborer un modèle de modalités de mise en œuvre concrète des compétences.

#### iv) Aspects sociaux et environnementaux

41. Le Groupe d'experts a pris note des travaux du Groupe de travail des aspects sociaux et environnementaux, en particulier ceux relatifs à l'intégration de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans les cadres environnementaux, sociaux et de gouvernance. Le Groupe d'experts a recommandé de formuler des lignes directrices supplémentaires pour aider les parties prenantes à appliquer ces cadres efficacement, en veillant à ce que les aspects sociaux et environnementaux demeurent au cœur des décisions sur la gestion des ressources. Le Groupe d'experts a recommandé d'élaborer et de diffuser des études de cas et des



inventaires des bonnes pratiques concernant les aspects sociaux et environnementaux afin de faciliter la compréhension et l'adoption de la CCNU et du Système de gestion des ressources

**v) Utilisation de l'axe G**

42. Le Groupe d'experts a pris note du rapport de l'Équipe spéciale de l'axe G clarifiant l'utilisation des critères de l'axe G dans les différents secteurs des ressources. Il a recommandé que l'Équipe spéciale élabore des lignes directrices sur les utilisations de l'axe G, comme proposé dans le rapport, afin de favoriser une prise de décisions éclairée en matière de gestion des ressources et de contribuer à la réalisation pérenne des ODD. Il a recommandé aussi que les groupes de travail concernés déterminent s'il était nécessaire de formuler des lignes directrices supplémentaires spécifiques aux ressources concernant les modalités d'estimation des quantités et le classement dans la catégorie appropriée de l'axe G. Le Groupe d'experts a demandé au Bureau, en coopération avec le Secrétariat, d'examiner les questions connexes soulevées dans le rapport, à savoir : établir et mettre en ligne un répertoire succinct des documents relatifs à la CCNU pertinents pour différents types d'utilisateurs ; actualiser la note d'orientation sur la définition d'un projet ; formuler des lignes directrices sur l'agrégation ; documenter en quoi consistent les preuves directes et les preuves indirectes pour les différentes ressources.

43. Ayant pris note des travaux et conclusions de l'Équipe spéciale de l'axe G, le Groupe d'experts a recommandé que l'Équipe spéciale conjointe de la CCNU et du Comité pour des normes internationales de notification des réserves minérales (CRIRSCO), après finalisation du document-relais entre le modèle du CRIRSCO et la CCNU, axe ses futurs travaux sur la définition d'approches probabilistes de la classification des ressources minérales et leur éventuelle intégration à terme dans les méthodes à appliquer à l'axe G. Le Groupe d'experts a demandé qu'un rapport sur les progrès réalisés lui soit soumis à sa seizième session.

**vi) Les femmes et la protection des droits humains dans la gestion des ressources**

44. Le Groupe d'experts a pris note des progrès que le Groupe de travail de la participation des femmes à la gestion des ressources avait accomplis dans la promotion de la diversité et de l'inclusion des genres. Il a constaté que les femmes étaient confrontées à des défis, concernant en particulier la protection des droits humains dans le contexte de la gestion des ressources. Le Groupe d'experts a insisté sur le rôle primordial des droits humains en tant que partie intégrante de la gestion durable des ressources et a souligné que la protection de ces droits était une condition essentielle pour une utilisation éthique et équitable des ressources. Il a noté aussi qu'il était important de sauvegarder les droits des populations autochtones. Le Groupe d'experts a recommandé de poursuivre les efforts pour répondre à ces défis et d'élaborer un document d'orientation sur les politiques à mener pour promouvoir l'égalité et la protection des droits humains dans tous les aspects de la gestion des ressources.

**vii) Participation des jeunes**

45. Le Groupe d'experts a constaté que le Groupe de jeunes pour la gestion des ressources concourait grandement à inciter les jeunes à s'engager en faveur d'une gestion durable des ressources et a souligné que les jeunes avaient un rôle à jouer pour assurer une transition énergétique juste. La publication du guide à l'appui des activités intergénérationnelles dans le domaine de la gestion des ressources, en particulier des minéraux critiques pour la transition vers une énergie durable, élaboré par le Groupe des jeunes pour la gestion des ressources, était une initiative phare visant à éduquer la jeune génération et les principales parties prenantes au concept de gestion durable des ressources et à les impliquer dans cette gestion. Le Groupe d'experts a recommandé que le guide soit téléchargé sur le site Web de la CEE et largement diffusé, notamment auprès des commissions économiques régionales de l'ONU et des autres organes et mécanismes pertinents de l'ONU. Le Groupe d'experts a recommandé de promouvoir davantage encore les activités du Groupe de jeunes pour favoriser la collaboration intergénérationnelle et faire en sorte que les vues des jeunes professionnels soient prises en considération dans les stratégies de gestion des ressources.

## b) Applications

46. Le Groupe d'experts a reçu des informations détaillées sur l'application de la CCNU dans divers secteurs des ressources. Le Coprésident du Groupe de travail des minéraux a fait le point sur le Document-relais entre le modèle du Committee for Mineral Reserves International Reporting Standards et la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/5). Une étude de cas sur le lithium au Manitoba (Canada) a été présentée (ECE/ENERGY/GE.3/2024/12). Le Président du Groupe de travail du pétrole a présenté une proposition de dispositif d'information financière fondé sur la CCNU et le Système de gestion des ressources pétrolières. Le Coprésident du Groupe de travail des énergies renouvelables a fait le point sur l'application de la CCNU aux énergies renouvelables et a souligné les grands progrès enregistrés dans l'application de la CCNU aux ressources géothermiques dans le monde. Le Président du Groupe de travail des projets d'injection a présenté un document sur les spécifications actualisées pour l'application de la CCNU aux projets d'injection (ECE/ENERGY/GE.3/2024/9), ainsi que les propositions de modifications reçues durant la réunion. Le Président du Groupe de travail des ressources en eaux souterraines a présenté une feuille de route en réponse aux commentaires reçus lors de la consultation publique sur le projet de spécifications additionnelles pour l'application de la CCNU aux ressources en eaux souterraines<sup>3</sup> (ECE/ENERGY/GE.3/2024/7). Enfin, les informations actualisées fournies sur l'hydrogène et d'autres applications potentielles ont été discutées, notamment une collaboration avec le Groupe d'experts du gaz et le Groupe d'experts des systèmes de production moins polluante d'électricité de la CEE en vue de l'élaboration de normes internationales relatives à l'hydrogène.

### i) Minéraux

47. Le Groupe d'experts a noté que le Groupe de travail des minéraux avait appliqué la CCNU et le Système de gestion des ressources avec succès aux ressources minérales. Le Groupe d'experts a approuvé le Document-relais entre le modèle du CRIRSCO et la CCNU (ECE/ENERGY/GE.3/2024/5), actualisé en vue de promouvoir une approche unifiée de la notification des réserves minérales. Il a pris note avec satisfaction de la note d'orientation visant à faciliter l'application du Document-relais (EGRM-15/2024/INF.1).

48. Le Groupe d'experts a pris note de l'étude de cas sur les ressources en lithium, césium et tantale au Manitoba (Canada) (ECE/ENERGY/GE.3/2024/12), qui illustre l'application concrète de la CCNU. Le Groupe d'experts a recommandé que cette étude de cas soit téléchargée sur le site Web de la CEE et largement diffusée.

### ii) Pétrole

49. Le Groupe d'experts a pris note des travaux du Groupe de travail du pétrole. La proposition d'un dispositif modèle d'information financière fondé sur la CCNU et le Système de gestion des ressources pétrolières marquait une avancée majeure sur la voie de l'harmonisation de la classification des ressources et de la transparence financière. Le Groupe d'experts a recommandé d'affiner ce modèle en concertation avec le Groupe de travail des applications commerciales afin d'améliorer la cohérence des processus de diffusion d'informations et de prise de décisions dans l'ensemble du secteur pétrolier.

### iii) Énergies renouvelables

50. Le Groupe d'experts a pris note des progrès accomplis dans l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources énergétiques renouvelables et a salué la contribution du Groupe de travail des énergies renouvelables à ces progrès. Il a été souligné que renforcer la coopération avec le Groupe d'experts des énergies renouvelables de la CEE constituait un moyen de soutenir davantage et d'optimiser l'application de ces deux cadres. Le Groupe d'experts leur a recommandé de resserrer cette collaboration afin d'harmoniser les efforts, de partager les meilleures pratiques, de formuler des lignes directrices complètes

<sup>3</sup> <https://unece.org/draft-unfc-supplemental-specifications-groundwater-resources>.

sur la classification et la gestion des énergies renouvelables et de faciliter ainsi une transition énergétique durable.

**iv) Combustibles nucléaires**

51. Le Groupe d'experts a pris note des travaux du Groupe de travail des ressources en combustibles nucléaires sur l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources à la gestion des ressources en combustibles nucléaires. Il a recommandé que ces applications soient explorées plus avant en réalisant des études et en collaborant avec les parties prenantes concernées en vue de garantir l'efficacité des cadres et leur adaptabilité aux exigences particulières du secteur nucléaire.

**v) Projets d'injection**

52. Le Groupe d'experts a pris note des informations actualisées présentées par le Groupe de travail des projets d'injection concernant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux projets d'injection, en particulier les spécifications actualisées pour l'application de la CCNU aux projets d'injection à des fins de stockage géologique figurant dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2024/9. Ce document visait à orienter la classification et la gestion des projets d'injection pour faire en sorte qu'ils soient alignés sur les pratiques durables et contribuent aux solutions de stockage géologique. Le Groupe d'experts a approuvé ce document, sous réserve de l'inclusion des modifications reçues durant la réunion, en soulignant qu'il pouvait grandement concourir à promouvoir une gestion responsable des ressources et à soutenir les objectifs plus larges d'une bonne intendance de l'environnement et de la transition vers un système énergétique durable reposant sur les sources d'énergie renouvelables. Le Groupe d'experts a encouragé le Groupe de travail des projets d'injection à élaborer un document-relais entre le document ECE/ENERGY/GE.3/2024/9 et le Système de gestion des ressources de stockage de la Society of Petroleum Engineers. Le Groupe d'experts a recommandé au secrétariat d'étudier les possibilités de collaboration avec le Comité technique 265 de l'ISO.

**vi) Ressources anthropiques**

53. Le Groupe d'experts a pris note des activités du Groupe de travail des ressources anthropiques visant à appliquer la CCNU et le Système de gestion des ressources aux ressources anthropiques, ce qui constituait une étape clef pour promouvoir la gestion durable des ressources. Le Groupe d'experts a recommandé que des études de cas soient effectuées et a appelé à poursuivre les travaux en vue d'une application plus large de la CCNU et du Système de gestion des ressources pour garantir la couverture complète de tous les types de ressources anthropiques.

**vii) Eaux souterraines**

54. Le Groupe d'experts a pris note des efforts déployés par le Groupe de travail des ressources en eaux souterraines pour faire progresser l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux ressources en eaux souterraines. Il a pris acte du document ECE/ENERGY/GE.3/2024/7 rendant compte des résultats de la consultation publique sur le projet de spécifications additionnelles pour l'application de la CCNU aux ressources en eaux souterraines, ainsi que de la feuille de route pour une collaboration avec toutes les parties prenantes intéressées à l'examen des questions soulevées.

55. Le Groupe d'experts a demandé au Groupe de travail de démontrer la valeur ajoutée de l'application de la CCNU aux eaux souterraines et de l'alignement sur les cadres existants des Nations Unies, tels que ceux du Programme hydrologique intergouvernemental de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de la Convention sur l'eau de la CEE, en organisant des consultations dans le cadre du Groupe d'experts des eaux souterraines de l'ONU. Le Groupe d'experts de la gestion des ressources a demandé au Groupe de travail des ressources en eaux souterraines de partager les résultats de cette analyse et d'organiser des consultations supplémentaires avec les parties prenantes et les États membres avant d'entreprendre d'autres travaux sur les spécifications.

56. Le Groupe d'experts a noté qu'il était important de veiller à ce que toute révision des spécifications aille dans le sens d'une gestion durable des eaux souterraines et réponde aux besoins exprimés durant la consultation publique en y associant la communauté hydrogéologique. Le Groupe d'experts a estimé que la réalisation d'études de cas serait utile pour démontrer la valeur ajoutée des spécifications et favoriser une meilleure compréhension de leurs incidences sur la gestion des ressources en eaux souterraines.

**viii) Hydrogène et autres applications potentielles**

57. Le Groupe d'experts a pris note de l'apport potentiel de la CCNU et du Système de gestion des ressources à la classification et à la gestion des projets relatifs à l'hydrogène et a constaté qu'il était nécessaire de contribuer à l'élaboration de normes et de lignes directrices internationales. La collaboration avec le Groupe d'experts du gaz et le Groupe d'experts des énergies renouvelables de la CEE dans le cadre de l'Équipe spéciale de l'hydrogène était cruciale pour l'élaboration de ces normes.

## **X. Renforcement des capacités : Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources (Point 8 de l'ordre du jour)**

*Documentation :* Centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources – Critères d'accréditation et mandat (ECE/ENERGY/GE.3/2024/4)

58. Des exposés ont été faits par les représentants de plusieurs centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources (CIE-GDR), à savoir ceux de la Russie, du Royaume-Uni, de l'Union européenne, du Kazakhstan, du Mexique et de l'Afrique. Ces centres jouent un rôle clef dans le déploiement mondial de la CCNU et du Système de gestion des ressources en apportant un appui aux politiques, en fournissant des avis techniques, en effectuant des travaux de recherche, en dispensant des formations et en menant d'autres activités essentielles pour la gestion durable des ressources. Reconnaissant l'importance de ces centres, en 2019, à sa vingt-huitième session, le Comité de l'énergie durable a approuvé la proposition de créer un centre pour la gestion durable des ressources chargé de coordonner le réseau de ces centres. Le Groupe d'experts a examiné les critères révisés d'accréditation de ces centres et leur mandat (ECE/ENERGY/GE.3/2024/4), ainsi que d'autres questions liées à la gouvernance. Des discussions ont en outre portées sur l'élaboration d'un projet de protocole d'accord-cadre entre la CEE et ces centres.

59. Le Groupe d'experts a noté que la création de centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources était essentielle pour diffuser et déployer la CCNU et le Système de gestion des ressources dans le monde. Ces centres pouvaient apporter un soutien global, en particulier fournir des orientations sur les politiques, des avis techniques et des services éducatifs essentiels pour les parties prenantes à la gestion durable des ressources. Le Groupe d'experts a approuvé les critères révisés d'accréditation de ces centres et leur mandat (ECE/ENERGY/GE.3/2024/4). C'étaient là des étapes majeures vers la formalisation des fonctions et responsabilités de ces centres. Le Groupe d'experts a pris note de l'importance du mandat et du rôle lui revenant pour garantir que ces centres s'emploient dans un cadre clair et structuré à coordonner efficacement au niveau mondial les efforts et les ressources consacrés à des initiatives pour la gestion durable des ressources. Le Groupe d'experts a demandé que les critères révisés d'accréditation de ces centres et leur mandat soient soumis au Comité de l'énergie durable pour examen et approbation à sa trente-troisième session (Genève, 18-20 septembre 2024).

60. Le Groupe d'experts a constaté que les centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources avaient un rôle important à jouer pour promouvoir la diffusion de la CCNU et du Système de gestion des ressources ainsi que pour assurer la comparabilité et la cohérence de leur utilisation, après aménagements suffisants pour adaptation aux besoins des utilisateurs. Le Groupe d'experts a noté avec satisfaction que de tels centres étaient en place en Fédération de Russie, au Kazakhstan (pour l'Asie centrale), au Royaume-Uni et au Mexique (pour l'Amérique latine et les Caraïbes). Il a noté en outre que des progrès avaient

été accomplis ou de l'intérêt été exprimé concernant la création de tels centres en Slovénie (pour les pays de l'Union européenne), en Afrique, en Inde et en Asie de l'Est et du Sud-Est.

61. Le Groupe d'experts a noté que le Centre africain de développement minier avait accompli des progrès notables dans la mise au point et le déploiement du Système africain de classification et de gestion des ressources minérales et énergétiques et du Code panafricain de notification des ressources. Ces initiatives s'appuyaient sur la CCNU et le Système de gestion des ressources, ce qui renforçait encore l'applicabilité et l'adaptabilité de ces cadres à l'échelle mondiale. Le Groupe d'experts a noté aussi les efforts en cours pour élaborer et affiner plusieurs études de cas sur le Système africain/Code panafricain aux fins de les valider et de les rendre plus robustes dans divers contextes technologiques et socioéconomiques.

62. Le Groupe d'experts a constaté que les ressources (humaines et financières) manquaient pour assurer le déploiement et l'adoption de la CCNU et du Système de gestion des ressources à l'échelle nécessaire. Il a demandé au Bureau et au Secrétariat d'étudier la possibilité d'obtenir des ressources extrabudgétaires supplémentaires, eu égard en particulier à la crise de liquidités actuelle de l'ONU, ainsi que la possibilité pour le Groupe d'experts et/ou la CEE de faciliter le réseau des centres internationaux d'excellence pour la gestion durable des ressources, voire d'exposer leurs vues en qualité d'observateur dans les centres membres du réseau, et de rendre compte des progrès réalisés au Groupe d'experts à sa seizième session.

## **XI. Amélioration des compétences, de l'adoption et de l'application : Mandat, gouvernance et plans de travail pour 2022-2023 et 2024-2025, et évaluation des activités (Point 9 de l'ordre du jour)**

*Documentation :*     Projet de Plan de travail du Groupe d'experts de la gestion des ressources pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3)

Plan de travail du Groupe d'experts de la gestion des ressources pour 2024-2025 (ECE/ENERGY/2023/7)

Groupe d'experts de la gestion des ressources : Processus d'examen et d'approbation des documents (ECE/ENERGY/GE.3/2024/3)

Mandat révisé du Groupe d'experts de la gestion des ressources (ECE/ENERGY/GE.3/2024/8)

63. Le Groupe d'experts a examiné l'état de l'exécution de son plan de travail pour 2022-2023 et a discuté de son plan de travail pour 2024-2025. Son mandat de cinq ans en cours venant à expiration à la fin de 2024, le Groupe d'experts a réfléchi à la possibilité d'en demander la prorogation. Il a aussi examiné la possibilité de proposer des modifications à son mandat afin de l'aligner sur son plan de travail pour 2024-2025. Le mandat du Groupe d'experts n'avait pas été actualisé depuis 2018. Le Groupe d'experts a exploré d'autres options s'offrant pour appliquer et diffuser la CCNU et le Système de gestion des ressources dans la région de la CEE et au-delà. Le Groupe d'experts a discuté de la meilleure façon d'aligner ses activités sur l'ordre du jour et les priorités respectifs du Comité de l'énergie durable et du Groupe de travail de la transformation des industries extractives pour le développement durable.

64. Le Groupe d'experts a reçu des informations sur l'évaluation en cours de ses travaux. L'évaluation portait sur les activités inscrites au budget ordinaire et à financement extrabudgétaires concernant la gestion durable des ressources. Les membres du Groupe d'experts ont été encouragés à répondre au questionnaire d'enquête distribué en vue de recueillir leurs avis sur les activités prioritaires à mener par la CEE à l'avenir.

65. Le Groupe d'experts s'est félicité de la bonne exécution du plan de travail pour 2022-2023 (ECE/ENERGY/GE.3/2021/3), dont l'apport à l'élaboration et à l'adoption de la CCNU et du Système de gestion des ressources avait été considérable. Il a pris note des progrès accomplis dans l'exécution du plan de travail pour 2024-2025 (ECE/ENERGY/2023/7). Ce plan de travail mettait l'accent sur les efforts visant à renforcer les compétences

et à favoriser l'adoption et l'application de ces cadres vitaux pour une gestion durable des ressources.

66. Le Groupe d'experts a noté que son mandat de cinq ans venait à expiration à la fin de 2024. Il a recommandé de demander la prorogation de ce mandat pour cinq ans au-delà de 2024 afin de poursuivre ses travaux cruciaux sur la CCNU et le Système de gestion des ressources. Notant que son mandat avait été actualisé pour la dernière fois en 2018, le Groupe d'experts a recommandé de le réviser en fonction de son plan de travail actuel (ECE/ENERGY/GE.3/2024/8). Il a demandé que la demande de prorogation de son mandat et son mandat révisé soient soumis au Comité de l'énergie durable à sa trente-troisième session pour approbation.

67. Le Groupe d'experts a pris note des problèmes entravant le développement, la maintenance et la diffusion de la CCNU et du Système de gestion des ressources, deux outils dont le Conseil économique et social avait recommandé l'application à l'échelle mondiale par les États Membres de l'ONU. Le Groupe d'experts ayant une composition régionale et les États non-membres de la CEE y participant en qualité d'observateurs, le Groupe d'experts a recommandé au Comité de l'énergie durable d'examiner des options permettant au Groupe d'experts de remédier à cette incohérence et d'autoriser tous les États Membres de l'ONU intéressés à participer sur un pied d'égalité à la prise des décisions relatives à la CCNU et au Système de gestion des ressources.

68. Le Groupe d'experts a recommandé d'introduire un processus global d'examen et d'approbation de ses documents, soulignant que, comme indiqué dans le document ECE/ENERGY/GE.3/2024/3, il pourrait grandement améliorer la qualité, le respect des délais de publication et l'alignement des documents sur la CCNU et le Système de gestion des ressources.

69. Le Groupe d'experts a pris acte des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation tendant à améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité de ses activités.

## **XII. Montée en puissance de la durabilité : Initiatives mondiales en faveur des systèmes des Nations Unies pour la gestion des ressources (Point 10 de l'ordre du jour)**

### **a) Études de cas**

70. Le Groupe d'experts a examiné les initiatives mondiales promouvant l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources aux fins d'une gestion durable des ressources. Des études de cas ont été examinées pour en tirer des enseignements et des recommandations pour l'application plus large et cohérente de la CCNU et du Système.

71. Le Groupe d'experts a noté que les études de cas présentées donnaient un aperçu précieux de l'application concrète de la CCNU et du Système de gestion des ressources dans divers contextes, en insistant sur leur polyvalence et leur impact. Le Groupe d'experts a recommandé de poursuivre la collecte et l'analyse d'études de cas pour orienter et promouvoir l'adoption plus large de ces cadres.

72. Le Groupe d'experts a pris note des difficultés éprouvées et des possibilités s'offrant en Ukraine en matière de gestion durable des ressources, ainsi que de l'importance que revêtaient la collaboration et les initiatives visant à renforcer les capacités pour traiter ces questions avec efficacité.

### **b) Projets inscrits au budget ordinaire et projets extrabudgétaires**

73. Il a été procédé à un échange d'informations actualisées sur les projets inscrits au budget ordinaire et les projets à financement extrabudgétaire, dont ceux financés par la Commission européenne et le Royaume-Uni, mis en œuvre pour appuyer l'application et la diffusion de la CCNU et du Système de gestion des ressources. La Commission européenne

finançait les phases I et II du projet « Appui aux États membres de la CEE en vue du développement et de l'application de la CCNU et du Système de gestion des ressources ». La phase I arriverait à son terme le 15 juillet 2024 et la phase II le 31 décembre 2027. Le projet financé par le Royaume-Uni était axé sur l'application du Système pour la gestion des ressources aux fins de la gestion durable et circulaire des matériaux. Ce projet d'une durée de trente-six mois avait débuté en mars 2024. La session a porté aussi sur l'avancement des projets financés par le Compte de développement des Nations Unies et sur le soutien apporté aux travaux relatifs à la CCNU et au Système de gestion des ressources au titre du programme ordinaire de coopération technique.

74. Les difficultés entravant la mobilisation de ressources pour les travaux du Groupe d'experts de la gestion des ressources et le développement de partenariats ont été discutées.

75. Le Groupe d'experts a pris note de l'état d'exécution des projets inscrits au budget ordinaire et des projets extrabudgétaires, soulignant leur rôle dans la promotion de la CCNU et du Système de gestion des ressources. Les projets financés par la Commission européenne (phases I et II) pour appuyer les États membres de la CEE-ONU et le projet financé par le Royaume-Uni relatif à l'application du Système pour la gestion des ressources à la gestion circulaire des matériaux étaient à noter. Le Groupe d'experts a pris note des projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement relatifs, respectivement, au relèvement après la pandémie de COVID-19 et à la production des matières premières critiques pour la transition bas carbone. Ces projets occupaient une place majeure dans l'assistance technique, le renforcement des capacités et l'échange de connaissances entre les parties prenantes.

### **XIII. Faire entendre le message : Communication, promotion et vulgarisation (point 11 de l'ordre du jour)**

76. Le Groupe d'experts a consacré une discussion approfondie aux activités du Groupe de travail de la communication, en se concentrant sur les collaborations en cours et proposées avec diverses parties prenantes. Il a réfléchi aux possibilités de synergie et de complémentarité entre ses efforts et ceux de divers organismes internationaux. Le Groupe d'experts a examiné et discuté les activités organisées et les manifestations prévues pour 2024 et 2025 afin de promouvoir la CCNU et le Système de gestion des ressources et de les faire connaître. L'objectif était de diffuser plus largement ces deux cadres et de les faire connaître à un public plus vaste afin de favoriser leur adoption et leur déploiement généralisés.

77. Le Groupe d'experts a examiné les activités du Groupe de travail de la communication, qui illustraient les efforts déployés en coopération avec diverses entités en vue de promouvoir la CCNU et le Système de gestion des ressources. Le Groupe d'experts a pris note du renforcement de la coopération avec les organismes internationaux.

### **XIV. Élection du bureau (point 12 de l'ordre du jour)**

78. Le Groupe d'experts a élu les experts suivants au Bureau comme vice-présidents pour une période de deux ans prenant effet à la clôture de la quinzième session et s'achevant à la clôture de la dix-septième session : Branka Knežević (Bosnie-Herzégovine) ; Victor Babashev (Kazakhstan) ; David Govoni (Fédération européenne des géologues).

79. Le Bureau se compose à présent des membres suivants : Karen Hanghøj (Royaume-Uni), Présidente, Branka Knežević (Bosnie-Herzégovine), Victor Babashev (Kazakhstan), Stig-Morten Knutsen (Norvège), Andrzej Głuszynski (Pologne), Teresa Ponce de Leão (Portugal), Erika Ingvald (Suède), Mucella Ersoy (Turquie), Sarah Forbes (États-Unis d'Amérique), David MacDonald (États-Unis d'Amérique), Andrew Cross (Australie), Hussein Allaboun (Jordanie), Ulises Neri (Mexique), Milan Grohol (CE D.G. GROW), Marit Kitaw (Commission de l'Union africaine), Young Joo Lee (Comité de coordination des programmes de géosciences en Asie de l'Est et du Sud-Est), David Govoni (Fédération européenne des géologues), Julie Hollis (EuroGeoSurveys), Henri Paillere (Agence internationale de l'énergie atomique), Gioia Falcone (Association internationale de géothermie) et Luis Lopez (Organisation latino-américaine des mines), comme

Vice-Présidents. Aleksandr Shpilman, Coprésident du Groupe consultatif technique, est membre de droit du Bureau.

80. Le Groupe d'experts a exprimé son appréciation et sa gratitude aux membres sortants du Bureau : Glen Burrige (Fédération européenne des géologues) et Satinder Purewal (ancien Coprésident du Groupe consultatif technique et Vice-président d'office du Bureau).

## **XV. Questions diverses (point 13 de l'ordre du jour)**

81. Le Groupe d'experts a noté que la résilience de l'énergie et des ressources, y compris la transition juste, était une priorité pour le Comité de l'énergie durable. Cette question transversale nécessitait une approche holistique et intégrée. Le Groupe d'experts entendait donc à l'avenir assurer une plus grande intégration de ses sessions avec celles des autres groupes d'experts faisant rapport au Comité pour travailler de concert avec eux sur des questions transversales, partager les meilleures pratiques, recenser les difficultés et les opportunités communes et exploiter les synergies aux fins de la gestion durable des ressources. Cette pratique devrait être introduite dès la seizième session, en 2025.

82. Après un débat et un examen attentif et compte tenu de l'élargissement du champ d'application et du déploiement de la CCNU et du développement du Système de gestion des ressources, le Groupe d'experts a estimé que sa seizième session se déroulerait sur cinq jours et comporterait une session d'information et de formation sur la CCNU et le Système de gestion des ressources, le nombre de jours de la session pouvant toutefois être réduit en fonction des points de l'ordre du jour à traiter, mais sans incidences sur le temps disponible pour les discussions ou la qualité de l'ordre du jour. Il est prévu de tenir la seizième session à Genève du 24 au 28 mars 2025.

## **XVI. Adoption des conclusions et recommandations (Point 14 de l'ordre du jour)**

83. Le Groupe d'experts a adopté les conclusions et les recommandations.

## **XVII. Adoption du rapport et clôture de la session (Point 15 de l'ordre du jour)**

84. Le rapport de la session a été adopté sous réserve d'éventuelles modifications d'ordre rédactionnel et de mise en forme.

---